



# Mémento pour les Suisses en Lettonie

Bienvenu dans la circonscription consulaire du Centre Consulaire Régional pour les Pays Nordiques et Baltes à Stockholm !

Ce mémento vous donne **des informations spécifiques concernant la Lettonie**. Vous trouvez d'avantage d'informations, valables pour tous les Suisses de l'étranger, dans le mémento « Bienvenue » pour les nouveaux arrivés de la direction consulaire du DFAE :

<https://www.eda.admin.ch/countries/latvia/fr/home/services/immatriculation-changement-adresse/documents-liens.html>

## Echange du permis de conduire:

Le permis de conduire suisse peut être échangé en cas de séjour prolongé en Lettonie. Pour des informations faisant foi à ce sujet, contactez s.v.p. le CSDD (tel. + 371 670 257 77):

<https://www.csdd.lv/en/exchange-of-driver-s-license/exchange-of-a-license-issued-abroad>

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant:

<https://www.csdd.lv/en/obtaining-a-driving-licence/age-at-which-driving-licences-categories-a-a1-a2-and-b-can-be-obtained>

Si les autorités lettones exigent une attestation de validité du permis de conduire, celle-ci doit être demandée auprès du [service cantonal des automobiles](#) qui a délivré le permis.

## Clubs Suisse:

- Club Suisse Baltikum, <http://www.schweizerverein-baltikum.eu/>

## Office de la migration:

Les citoyen(ne)s suisses qui résident en Lettonie pour plus que 90 jours dans les six mois nécessitent d'un permis de séjour. Pour des informations faisant foi à ce sujet, contactez s.v.p. le OCMA: tel. +371 67209400, email [pmlp@pmlp.gov.lv](mailto:pmlp@pmlp.gov.lv), <https://www.pmlp.gov.lv/en/home/contacts/> .

## Commande d'actes d'état civil:

Dzimisarakstu departaments, Tieslietu ministrija (Ministère de la justice), tel. +371 670 367 20, <https://www.tm.gov.lv/lv/pakalpojumi/ministrijas-pakalpojumi-1/atkartotu-civilstavokla-aktu-registracijas-apliecinosu-dokumentu-izsniegšana> ou OCMA <http://www.pmlp.gov.lv/en/> .

**Demande de rente AVS/AI:**

Pour les demandes de rente, veuillez-vous adresser directement auprès du Valts socialas apdrosinasana en Lettonie [www.vsaalv.lv](http://www.vsaalv.lv) ou à la Caisse Suisse de Compensation CSC à Genève, tel. +41 58 795 91 11, [www.zas.admin.ch](http://www.zas.admin.ch)

**Certificat de vie: Changements à partir de 2022**

Dès 2022, un nouveau processus de contrôle de vie entrera en vigueur grâce à la mise en place d'échanges automatisés avec diverses administrations partenaires de la Centrale de compensation. Les assurés concernés par ces échanges ne recevront plus de formulaire «certificat de vie» à faire attester.

Voir le lien avec des informations détaillées:

<https://www.zas.admin.ch/zas/fr/home/particuliers/obligation-d-informer-pour-les-rentiers/controle-de-l-existence-en-vie-.html>

**Conventions contre les doubles impositions (CDI)**

Information: <https://www.eda.admin.ch/countries/latvia/fr/home/relations-bilaterales/economie-exportations.html>

Pour toute question, veuillez vous adresser directement à l'Administration fédérale des contributions: <https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/afc/formulaire-contact/contact-impot-anticipe.html>. Dans les cas complexes, il est recommandé de faire appel à un conseiller juridique privé (avocat, notaire, etc.).

Vous trouvez plus d'informations utiles sur le site [www.swissabroad.ch](http://www.swissabroad.ch) et sur le site du Centre Consulaire [www.eda.admin.ch/nordischestaaten](http://www.eda.admin.ch/nordischestaaten).

En dehors des heures d'ouverture et pendant le week-end, vous pouvez également adresser vos questions urgents concernant les affaires consulaires à la Helpline à Berne: +41 800 24 7 365 ou [helpline@eda.admin.ch](mailto:helpline@eda.admin.ch).

Stockholm, décembre 2024